

## Crise covid-19 : SINGAPOUR : Communiqué sur opportunités à l'Export

### Singapour cherche à diversifier son approvisionnement en produits agroalimentaires Des opportunités d'exportations pour les produits agroalimentaires français

#### - Contexte :

Singapour dépend à 90 % des importations pour ses ressources alimentaires. La cité-état cherche actuellement à diversifier et à sécuriser ses importations, en particulier pour les produits de base suivants : riz, blé, certains types de viandes de volaille et de porc, œufs, produits laitiers. Des opportunités existent également pour les fruits et légumes et les produits surgelés.

Singapour a importé en 2019 plus de 11 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires : boissons, notamment alcoolisées, préparations alimentaires, fruits et légumes et produits laitiers. Suivent le tabac, les produits de la mer, les viandes. La France exporte déjà plus de 1 Md€ de produits agroalimentaires vers Singapour -essentiellement des vins et spiritueux-, elle en est le deuxième fournisseur.

Ce marché est dynamique, + 3 % par an, et ouvert (absence de taxes douanières et respect de la réglementation internationale). Des opportunités d'affaires existent pour les entreprises françaises. Si la cité-état représente un marché de taille modeste -5 millions d'habitants-, elle constitue un véritable hub et ainsi une porte d'entrée particulièrement intéressante vers les pays de l'ASEAN et plus globalement de l'Asie. Les nouvelles parts de marchés acquises pourraient à plus long terme conforter la place de l'offre française dans la région dans un contexte de sortie de cette crise. Le pouvoir d'achat élevé correspond bien aux produits français de qualité.

Dans le contexte actuel, la Singapore Food Agency est prête à s'engager à mettre en relation les responsables des filières/entreprises concernées avec les importateurs locaux. Concernant les aspects logistiques, localement à Singapour, les compagnies françaises CMA-CGM et Bolloré logistics ont indiqué leur engagement à développer le fret maritime et aérien entre les deux pays. En particulier, des avions cargos pourraient être dédiés aux exportations françaises agricoles et alimentaires vers la cité-état. La DG trésor et BPI France disposent également de facilités de financements (prêts garantis).

- Concernant les **conditions d'accès aux marchés**, la plupart des produits agroalimentaires français sont déjà exportables vers Singapour (information disponible sous Expadon et dans le tableau joint). Les abattoirs et établissements de transformation de produits à base de viande doivent être enregistrés dans le cadre d'un prelisting (demande à saisir sur Expadon 2 – cf fiche jointe). Seuls les œufs frais et la viande de volaille non congelée, ni cuite ne peuvent pour le moment être exportés sur Singapour.

- Les demandes les plus fortes concernent la viande de volaille (entier ou découpe), la viande de porc (poitrine, cartilage, gras, jambon, épaule, salaisons), les produits laitiers (lait, crème, beurre, certains fromages), les légumes frais ou surgelés (frites, haricot, oignon, ail, etc.), les produits de boulangerie. Les produits Halal sont largement recherchés à Singapour.

- Concernant les **prix pratiqués à Singapour**, les sites de ventes en ligne ci-dessous permettent d'en avoir un aperçu :(1€ = 1,5 SGD) :

<https://www.my-market.sg/>

<https://www.lepetitdepot.com/fr/index1.php?language=2>

<https://classicdeli.market/sg/>

**=> Pour plus d'informations :**

Le site de FranceAgriMer suivant permet d'obtenir les dernières informations sur la situation singapourienne liée à la crise coronavirus :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/International/Exporter-vers/Coronavirus/Zone-ASEAN>

**=> Démarche proposée aux filières/entreprises intéressées et à même de s'engager pour l'approvisionnement de Singapour en certaines denrées alimentaires :**

Les filières et entreprises intéressées et à même d'exporter des produits agroalimentaires vers Singapour sont invitées à se rapprocher de leurs représentants interprofessionnels, afin que FranceAgriMer puisse être informé des marques d'intérêt des acteurs, avec des indications de produits exportables vers Singapour.

**Autre contact utile :**

**M. Wilfrid FOUSSE, conseiller aux affaires agricoles basé à Singapour**

**Tel: +65 6880 7751 - Mobile: +65 9017 9472 - Email: [wilfrid.fousse@dgtresor.gouv.fr](mailto:wilfrid.fousse@dgtresor.gouv.fr)**

**D'autres pays importateurs nets pourraient avoir le même type de démarche dans les prochaines semaines.**